

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version 1 du 29.01.2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : ENDUIT PLATRE CIRE

Fiche technique: enduit plâtre ciré Marius Aurenti

Société : OCEAN – MARIUS AURENTI

Zi Athelia 2 – 410 Ave Du Serpolet – 13600 La Ciotat

Tel 04 42 71 69 47

Téléphone urgence : 01 45 42 59 59 (n° ORFILA)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Aucun composé dangereux selon la directive 67/548/CE

Pour les substances ayant une valeur limite d'exposition professionnelle, voir chapitre 8.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Note : Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 99/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre. Enlever les lentilles de contact. Demander conseil à un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Inhalation : Veiller à ce que la personne ait de l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et demander conseil à un médecin.

Ingestion : En cas d'ingurgitation consulter immédiatement un médecin! Garder au repos. Ne pas faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Puisque le produit contient des composants organiques combustibles, un incendie va produire une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut entraîner de graves problèmes de santé.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant aux alcools, un produit chimique sec ou de la dioxyde de carbone. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Ne PAS utiliser un jet d'eau concentré.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Ventiler la zone. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Porter une protection respiratoire. Enlever toute source d'ignition. Eviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

Conseils supplémentaires : Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Précautions pour la manipulation sans danger : Eviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, fumer ni boire pendant le travail. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Equipement de protection individuel : cf. paragraphe 8.

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employés lors de procédés de manipulation de ce produit.

Stockage Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Respecter les indications sur l'étiquette. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C (41 - 77 F) dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de lumière de soleil directe. Défense de fumer.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné d'agents oxydants et de matériaux à forte teneur en acidité ou alcaline.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucun

Equipement de protection individuelle Conseils généraux

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants. Des crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection des yeux : Des lunettes de protection chimique doivent être portées.

Protection de la peau et du corps : Le personnel doit porter des habits de protection. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection individuelle : Gants

Veuillez contacter votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour un conseil approprié.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : poudre

Couleur : blanc

Point d'éclair : Note: non applicable

Densité : 0.8 g/cm³

Solubilité dans l'eau : dispersable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Eviter les températures au-dessus de 60°C (140 F), la lumière de soleil directe et le contact avec des sources de chaleur.

Réactions dangereuses : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent être formés, comme: Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë : Peut provoquer des nausées, des crampes abdominales et une irritation des membranes muqueuses.

Toxicité aiguë par inhalation : L'inhalation de particules en suspension dans l'air peut causer une irritation des voies respiratoires.

Irritation de la peau : La poudre peut provoquer une irritation locale dans les plis de la peau ou sous des vêtements serrés.

Contact avec les yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des maux réversibles.

Information supplémentaire : Pas d'informations disponibles pour ce produit.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information supplémentaire : La préparation a été examinée suivant la méthode conventionnelle de la Directive des Préparations dangereuses (1999/45/CE) et a été classée pour ses propriétés écotoxicologique. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permis. Une élimination spéciale est nécessaire conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le transport doit être conforme aux réglementations ADR pour le transport routier, IMDG pour le transport maritime, et IATA pour le transport aérien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Note : Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 99/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse. **Législation nationale**

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R etc

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base des connaissances et des lois nationales effectives à la date de publication de ce document. La société se réserve le droit de modifier les données sans préavis. Tout changement de données entraînera normalement l'édition d'une nouvelle fiche de sécurité. L'utilisateur devrait contrôler la date d'émission et si elle est vieille de plus de 12 mois, les données ne devraient être utilisées qu'après vérification de leur validité auprès de notre bureau de vente le plus proche. Puisque les conditions spécifiques d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du producteur, il est du ressort de l'utilisateur d'assurer que la législation adéquate soit appliquée. Aucune information contenue dans cette fiche de sécurité ne peut être prise comme garantie concernant les propriétés du produit décrit. Aucune responsabilité ne peut être acceptée sur la base de cette fiche de sécurité.

Après avoir mélangé tous les composants qui sont mentionnés sur la fiche de sécurité valable, les précautions de sécurité mentionnées sur les fiches de sécurité et les étiquettes de chaque composant devraient être pris en considération lors de l'évaluation des précautions de sécurité du produit mélangé.